

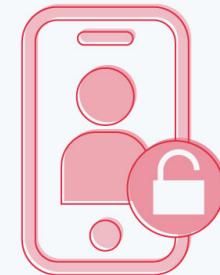
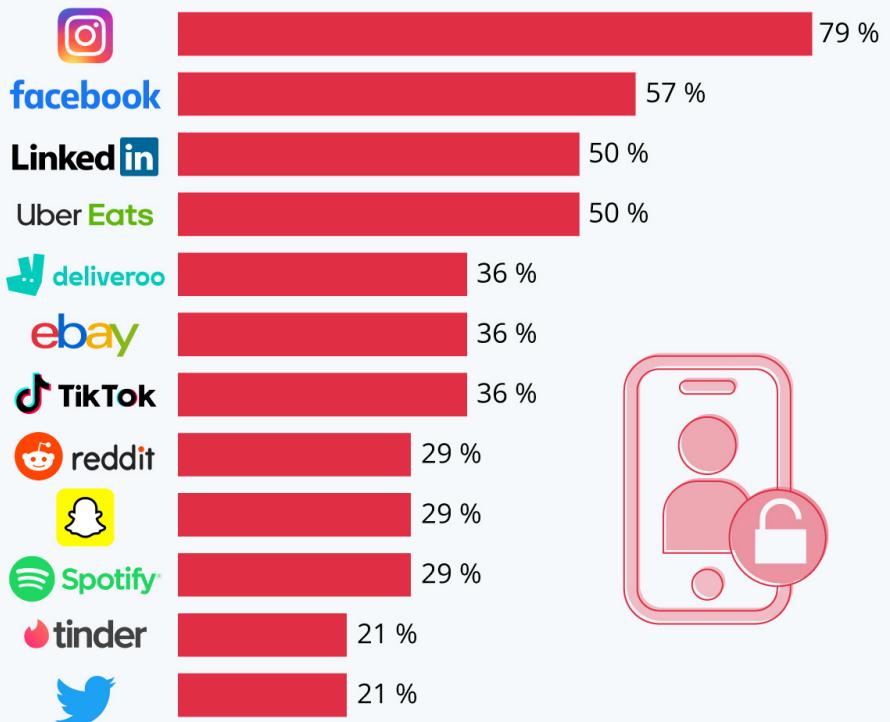
- **RGPD: règlement général pour la protection des données**
- **CNIL: Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés**
- **DCP: Donnée à caractère personnel**

- Le RGPD garantit des droits et des recours pour les internautes face à la collecte et l'exploitation de leurs données personnelles
- L'entreprise qui détient mes DCP doit m'informer avant tout traitement, et obtenir mon consentement.
- Majorité numérique = 15 ans: c'est l'âge à partir duquel on estime qu'un individu a le contrôle de sa propre image et de ses informations personnelles. Et qu'il est ainsi en mesure de pleinement consentir à leur utilisation par des services en ligne.

- L'entreprise qui détient mes DCP n'est pas tenue de demander mon accord (cad un consentement explicite) pour communiquer mes DCP à un tiers, ou faire un traitement à but de profilage

Quelles applis partagent le plus de données personnelles ?

Part des données personnelles partagées avec des tiers par les applications sélectionnées *

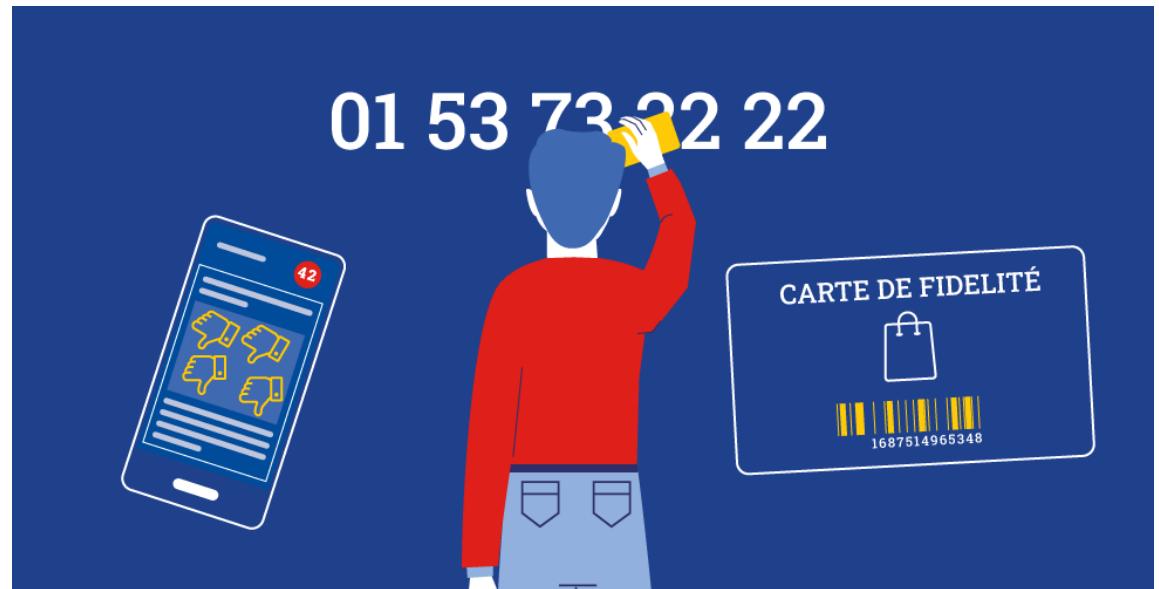


* Basée sur l'étude des étiquettes de confidentialité des applications dans l'App Store d'Apple.

Source : pCloud



Droit à l'effacement: Pouvez-vous (vraiment) supprimer toutes vos données d'Internet ?



Quel est l'intérêt de récupérer des données personnelles ? Pour l'utilisateur ? Pour les entreprises ?



Où en est-on actuellement à propos du test de Türing?
Une machine peut-elle être douée de pensée?

